

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN LANGUE VIVANTE ETRANGERE

SESSION 2009

Anglais

25 candidats étaient inscrits en anglais à cette session.

- 10 enseignants de LP
- 10 enseignants de LEGT
- 3 enseignants de collège
- 3 certifiés stagiaires

21 se sont présentés

10 DNL étaient représentées

- Histoire et géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Physique et électricité appliquées
- Génie électrotechnique
- Hôtellerie
- S V T
- EPS
- Communication et bureautique
- Vente

14 candidats ont été admis

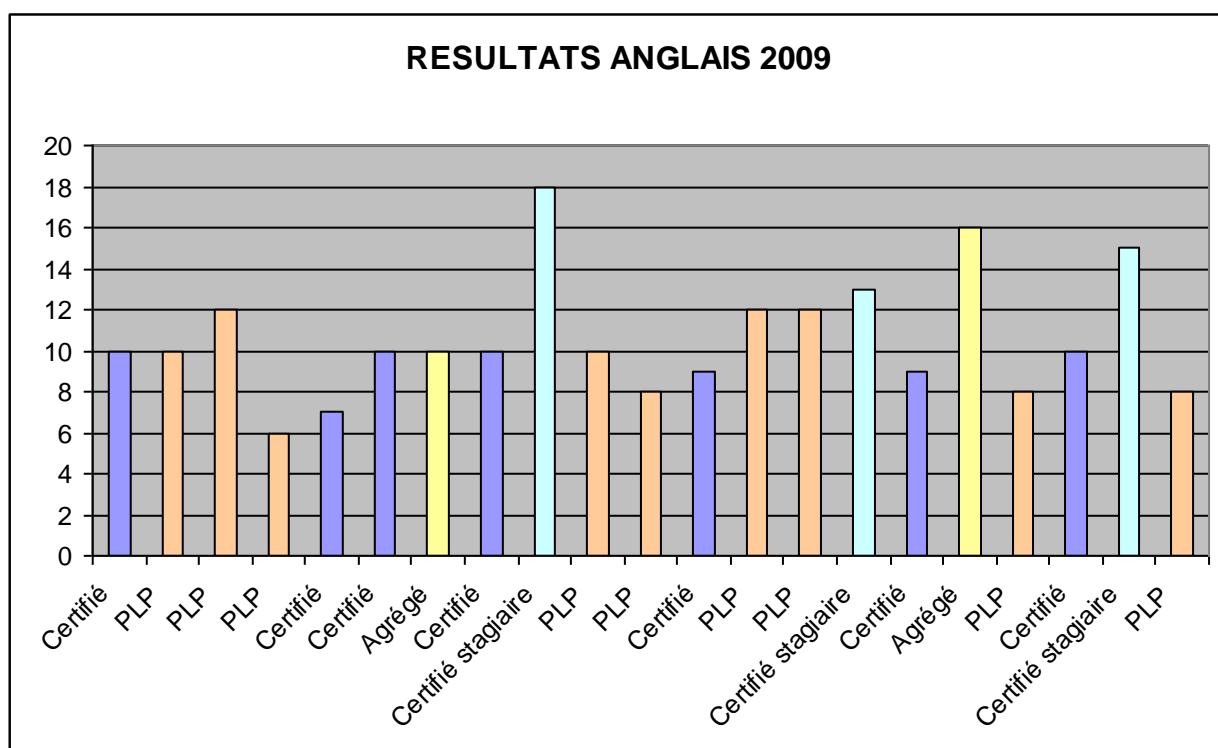
7 candidats ont été refusés

Les notes vont de 6 à 18

La moyenne des notes obtenues s'élève à 10,6

Le pourcentage d'admis est de 66%

Le graphique ci-dessous permet de visionner les résultats en fonction de la catégorie des candidats.



Allemand

2 candidats inscrits se sont présentés et ont été admis

2 DNL étaient représentés

- Histoire géographie
- Philosophie

Espagnol

5 candidats étaient inscrits.

3 se sont présentés et ont été admis.

DNL

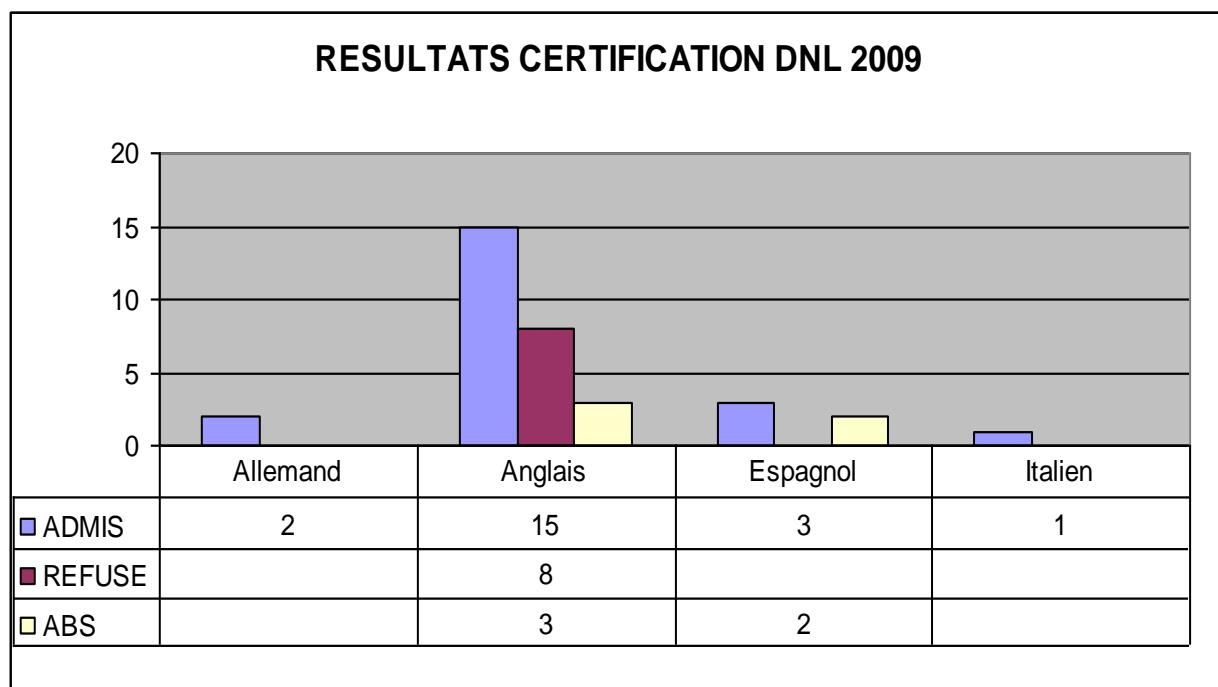
- Histoire géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques

Italien

1 candidat s'est présenté et a été admis

DNL

- Lettres histoire



Les candidats admis:

- affichent une bonne connaissance du cadre et des programmes pour les sections européennes.
- ont un bon niveau de compétence en LVE, beaucoup d'aisance et la maîtrise de la langue technique.
- ont fait des séjours à l'étranger et se sont intéressés au mode de fonctionnement du système scolaire des autres pays.
- sont très motivés par l'ouverture culturelle et les échanges.
- sont impliqués dans des projets interdisciplinaires.

Les candidats refusés :

- n'ont pas le niveau requis dans la langue étrangère et ne sont pas toujours conscients de ces difficultés : la langue étrangère parlée est insuffisamment maîtrisée, et montre de graves erreurs de syntaxe, une phonologie défective qui gêne la compréhension et de nombreuses correspondances, voire interférences avec le français.
- manquent de réflexion quant aux approches didactiques, aux échanges et à l'interdisciplinarité inhérents à la section.
- ont une méconnaissance de l'organisation, des horaires et des objectifs de l'enseignement de la DNL
- ont une mauvaise interprétation du niveau de la compétence de communication.